

COMPTE RENDU 4 - CONSEIL D'ADMINISTRATION BOS DU 07/07/2022

Le Conseil d'Administration s'est réuni 80 allée des Lilas à PERONNAS à 15H30

Présents : BARDET Gérard - BEAUDOUX Véronique - CORDIER Colette - GUILLEMOT Roger - JUILLET Alain - ROLLET Michèle - TIREL Véronique - VEROT Anne Marie - VIANNET Colette

ORDRE DU JOUR :

1. Tirage au sort des membres du Conseil à renouveler
2. Date et lieu de l'Assemblée Générale
3. Relecture et ajustement du Règlement Intérieur
4. Validation du Bulletin d'Adhésion 2022/2023
5. Avis consultatif sur mise en place « Randonnée Loisirs »
6. Avis sur maintien des inscriptions Randonnées et Marche Nordique
7. Accord d'appel à candidature pour chorale « Les chants de BOS » par voix de presse et + de 40 ans
8. Accord pour limiter les inscriptions et/ou renouvellement de licence saison 2022/23 à un échange de courrier
9. Blanc-seing donné à la Présidence pour création d'une carte BOS et éventuellement de flyers
10. Décision de participation ou non aux forums des associations de Péronnas et/ou Bourg en Bresse
11. Accord pour conserver au moins un an notre Siège Social sur Péronnas
12. Questions diverses

DELIBERATIONS :

1- Tirage au sort des sortants :

- Véronique BEAUDOUX
- Roger GUILLEMOT
- Gérard BARDET

Rappel des statuts : faire appel à candidatures un mois avant l'AG, neuf membres titulaires et trois suppléants

2- Date et lieu de l'Assemblée Générale :

Mardi 18 octobre 2022 de 9H à 12H à la maison des associations, salle A28, 5 bis Bd des Belges Bourg en Bresse. Salle pour 60 personnes réservée
Approuvé à l'unanimité

3- Relecture et ajustement du Règlement Intérieur

- Mise à jour des dates
- Mise à jour des activités :
 - A – Randonnée sportive le vendredi à la journée
Randonnée dynamique (ex. loisirs) le mercredi à la journée
Minimum de six personnes pour le maintien d'une randonnée
 - B -Entretien Physique Athlétique (EPA) le mardi de 9h30 à 11h, départ parking Chèvrerie du CRAPA
 - C - Marche nordique le jeudi de 14H à 16H, départ parking Chèvrerie du CRAPA
Maintien du tableau d'inscription
 - D – Badminton en partenariat avec RSV (Retraite Sportive Viriat) le mercredi de 9H à 11H au tennis Club de Viriat
- Frais de déplacement : 0,30 €/km
- Cotisation BOS saison 2022/2023 : 20 € / Mise au vote spécifique : 6 pour et 1 abstention
Règlement intérieur approuvé à l'unanimité

4 – Validation du bulletin d'adhésion 2022/2023

Prévoir deux cadres sur le bulletin d'adhésion : un pour les activités sportives, un pour les activités culturelles

Approuvé à l'unanimité

5 – Avis consultatif mise en place Randonnée Loisirs :

Changement de l'intitulé de cette randonnée qui devient « Randonnée Dynamique »

14 à 18 km, 600 m de dénivelé maximum, le mercredi à la journée

Approuvé à l'unanimité

6 – Maintien des inscriptions pour les Randonnées (Sportive et Dynamique) et la Marche Nordique

Approuvé à l'unanimité

7 – Appel à candidatures pour la chorale :

Une cheffe de chœur est intéressée par notre projet. Son tarif : 45 € pour 1h30 soit 1350 € pour trente séances . Mais recherche toujours en cours.

Auquel il faut ajouter 830 € pour la location de la salle St Roch

Le mardi de 14h à 15h30, variété française

Recrutement de choristes par voix de presse

Approuvé à l'unanimité

8 – Inscriptions et/ou renouvellement de licences 2022/2023 :

A l'occasion de l'AG sinon uniquement par courrier

Approuvé à l'unanimité

9 – Carte BOS :

Création approuvée à l'unanimité

10 – Forum des associations :

Pas de participation aux forums cette année

Approuvé à l'unanimité

11 – Maintien de notre siège social à Péronnas :

Approuvé à l'unanimité

12 – Questions diverses :

Présentation du document « autorisation provisoire d'encadrement d'un groupe »

Séance levée à 17h45